

**Une démarche préventive
pour renforcer la sécurité juridique
et fiscale de votre entreprise**



GAGE DE SINCÉRITÉ FISCALE ET DE DÉMARCHE RESPONSABLE



**à l'égard de l'administration,
qui en tient compte dans
la programmation du
contrôle fiscal.**



FAIRE LE CHOIX DE L'ECF, C'EST :



SÉCURISER VOTRE DÉCLARATION FISCALE

en s'assurant du respect de la
législation en vigueur et éviter
des sanctions et pénalités.



RÉDUIRE LES RISQUES FISCAUX

en détectant les erreurs
et anomalies avant qu'elles ne soient
identifiées par l'administration fiscale.



ANTICIPER UN CONTRÔLE FISCALE

et être mieux préparé.



AMÉLIORER L'IMAGE DE VOTRE ENTREPRISE :

mettre en place un processus
de conformité rassure les partenaires
commerciaux (banques, administrations,
fournisseurs) sur la fiabilité de
votre entreprise.



COMMENT SE PASSE UN AUDIT AU CPG ?

ÉTAPE 1

Réception de votre déclaration fiscale ainsi que du fichier des écritures comptables (FEC) produit par votre logiciel de comptabilité



ÉTAPE 3

Si des anomalies sont constatées, nous vous adressons un compte rendu de mission personnalisé avec les axes d'amélioration et leur indice de criticité



ÉTAPE 2

Analyse des points d'audit comptables et fiscaux prévus dans la mission ECF :

- La conformité comptable du FEC
- La qualité comptable du FEC :
votre comptabilité respecte-t-elle les principes comptables ou présente-t-elle des anomalies ?
- Le mode de conservation des documents :
les règles sur les délais et mode de conservation sont-elles respectées ?
- Les régimes d'imposition (TVA et résultat) :
les régimes d'imposition appliqués sont-ils conformes ?
- Les amortissements :
sont-ils calculés dans le respect des règles comptables et fiscales ?
- Les provisions, charges à payer et charges exceptionnelles :
ces postes sont-ils bien justifiés ?
- Le contrôle de la TVA collectée et déductible :
les taux et règles d'exigibilité sont-ils bien appliqués ?

ÉTAPE 4

Avec votre accord, nous adressons le compte rendu de mission à votre service des impôts.



LE CPG, UN CHOIX GAGNANT !



Depuis plus de 40 ans,
nous accompagnons les
professionnels libéraux dans
la gestion de leur entreprise

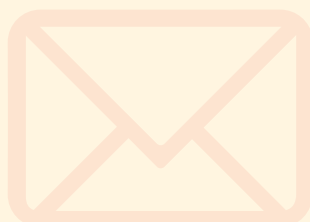


La prévention fiscale est notre
cœur de métier



Structure associative indépendante,
nous vous garantissons une vision
objective de votre situation fiscale

VOUS SOUHAITEZ OBTENIR UNE ÉTUDE PERSONNALISÉE ?



Contactez-nous :

ecf@centrepluri.fr

TARIFS



À PARTIR DE 150 € HT*

**pour consulter notre grille tarifaire,
rendez-vous sur notre site :*

centrepluri.fr



Centre pluridisciplinaire de gestion
11 avenue de la Forêt-Noire - CS 30032 - 67084 STRASBOURG Cedex
03 88 45 60 29 - centrepluri.fr